

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	COMPTES DE PASSIF		
	Valeur brute						
	Valeur amortie						
Terrains	17 532 441,06	17 532 441,06	16 389 354,30	15 756 539,21	Dotations d'origine (Art. 10 Statuts)	1 327 425,42	1 327 425,42
Immeubles	112 119 506,38	62 112 421,75	60 475 699,63	59 435 628,32	Excédent pour 1/10ème (Art. 10 Statuts)	2 523 542,13	2 523 542,13
Siège Agencements & installations	68 549,44	41 049,63	47 904,60	51 156,02	FONDS DOTATION STATUTAIRE	3 850 967,55	3 850 967,55
Siège Mobilier & matériel	97 123,96	3 080,83	10 538,69	22 184,07	Dons & Legs : Terrains et immeubles	49 726 677,30	49 726 677,30
Travaux en cours	326 446,90	326 446,90	326 446,90	326 446,90	Dons & Legs : Valeurs mobilières	2 017 185,57	2 017 185,57
Total	130 144 067,74	80 015 440,17	77 249 944,12	75 591 954,52	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations	1 563 687,28	1 563 687,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,15	0,15	0,15	Subvent.invest affectées (APICIL / Caluire / 2004)	100 000,00	100 000,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		4 574,00	4 574,00	4 711,00	Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)	7 622,60	7 622,60
Titres de participation		91 424,39	51 824,39	51 824,39	Boni de confusion SI St-Denis (2006)	580 750,53	580 750,53
Autres immobilisations financières		95 998,39	56 398,39	56 535,39	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION	53 995 923,28	53 995 923,28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		80 111 438,71	77 306 342,66	75 648 490,06	Dons & Legs : Terrains et immeubles	8 060 578,26	7 020 578,26
I - ACTIF IMMOBILISE		2 763,00	2 242,58	2 296,24	Dons & Legs : Participations mobilières	983 916,62	944 316,62
STOCKS (Fournitures de bureau)		999 308,83	806 947,36	777 546,59	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS	9 044 494,88	7 964 894,88
Locataires & occupants		-620 620,69	-474 893,11	-371 216,55	REPORT A NOUVEAU	14 778 868,96	14 863 953,04
Préparation sur créances locataires		378 688,14	332 054,25	406 330,04	RESULTAT DE L'EXERCICE	-386 504,75	-561 696,92
Net Locataires et occupants		129 893,71	43 842,20	18 306,10	Subventions d'origine publique (net)	199 096,06	209 703,43
Régisseurs		1 002 303,00	1 415 486,51	1 830,00	Subventions d'origine privée (net)	4 512 022,95	4 702 289,98
Créances sur immobilisations		2 004 379,94	2 673 028,78	3 483 508,04	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	4 711 119,01	4 911 973,41
Créances diverses		242 628,26	243 620,49	322 813,17	I - CAPITAUX PROPRES	86 047 825,91	85 393 159,45
Produits à recevoir					Provisions indemnités départ en retraite	64 882,00	64 820,00
					II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 882,00	64 820,00
CREANCES ET REALISABLE DIVERS		3 757 893,05	4 708 032,23	4 230 957,35	Emprunts auprès d'éts financiers	6 233 049,68	1 840 446,08
Dexia (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		8 598,00	208 598,00	211 777,10	Découverts bancaires	0,00	77 024,00
Société Générale (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		214 908,13	10 179,10		Cautionnements reçus	6 233 049,68	1 917 470,08
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)		180 307,52	372 797,26	2 356 794,68	Régies & Locataires - Avoirs	153 468,42	150 046,05
B*Capital (Dotation fonctionnement services Fondation)		1 056 692,76	989 638,30		Régies & Locataires - Avoirs	2 907,64	11 033,94
CE Lyon (Dotation fonctionnement services Fondation)		1 029 270,84	1 004 166,67		Dettes sociales & assimilées	109 778,12	107 688,76
Société Générale (Dotation fonctionnement services Fondation)		182 660,27	28 640,85		Etat - Impôts à payer	29 179,00	23 632,00
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)		341 037,00	441 037,00	1 416 221,42	Dettes sur immobilisations	1 871 027,80	1 409 801,73
Société Générale (Fonds Formation LaSallienne)		1 099 746,89	1 036 412,48		Entreprises sur travaux en cours	3 192 539,43	3 682 730,14
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)		18 998 206,02	14 417 469,47	14 772 217,05	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"	111 357,03	111 357,03
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		23 111 427,43	18 508 939,13	18 757 010,25	"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"	1 440 783,89	1 477 449,48
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		-33 476,00	-117 983,00	-18 842,00	Autres dettes	1 688 112,11	1 180 179,11
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT		23 077 951,43	18 390 956,13	18 738 168,25	Charges à payer	62 836,22	189 305,03
DISPONIBILITES		731 631,16	46 579,36	166 457,28	DETTES D'EXPLOITATION	8 661 989,66	8 343 232,27
II - ACTIF CIRCULANT		27 570 238,64	23 147 810,30	23 137 879,12	Loyers et remboursements constatés d'avance	14 895 039,34	10 280 693,35
Charges constatées d'avance		4 531,37	0,00	0,00	Loyers d'avance à répartir	6 432 789,54	4 395 576,80
III - COMPTES REGULARISATION		4 531,37	0,00	0,00	IV - COMPTES DE REGULARISATION	6 678 461,47	4 573 054,55
TOTAL ACTIF (I + II + III)		107 686 208,72	100 454 152,96	98 786 369,18	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	107 686 208,72	100 454 152,96



COMPTES DE CHARGES		2012	Rappel 2011	Rappel 2010
60 - ACHATS	EDF-GDF	4 917,24	5 000,46	5 073,65
	Fournitures bureaux et entretien	5 543,90	4 975,74	5 262,24
		10 461,14	9 976,20	10 335,89
	Sous-traitance - Base Immobilière	54 562,87	62 850,95	41 736,29
	Charges locatives & copropriété	82 697,20	51 011,62	88 164,31
	Entretien immeubles loués	47 249,39	114 403,72	324 286,45
	Entretien agencements & matériels Siège	10 412,09	5 291,59	6 064,37
	Maintenance informatique Siège	21 015,39	28 741,90	16 223,05
	Assurances immeubles & autres	724 501,64	664 545,65	633 268,26
	Documentations & formations	4 560,89	5 055,15	3 213,44
	Documents Cadastre & Hypothèques	416,79	640,49	447,70
61 - SERVICES EXTERIEURS		945 416,06	932 541,07	1 113 423,87
	Honoraires	355 529,80	494 151,83	312 922,87
	Dons & pourboires divers	402,00	339,99	684,90
	Déplacements, missions & réceptions	17 380,32	22 742,64	24 030,73
	Réunions du Conseil d'Administration	10 972,96	12 207,07	6 220,76
	Frais postaux & téléphoniques	7 892,74	7 710,96	7 806,39
	Frais sur titres placement	7 719,63	8 061,54	5 610,60
	Autres frais bancaires	1 581,64	3 167,81	994,00
	Cotisations & concours divers	937,82	770,65	771,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		402 416,91	549 172,49	359 041,25
	Taxe sur salaires	16 814,00	17 466,00	16 956,00
	Droits de mutation et d'enregistrement	125 330,00	0,00	94 500,00
	Impôts locaux & contributions revenus locatifs	2 345 500,57	2 223 579,94	2 192 983,88
63 - IMPOTS ET TAXES		2 487 644,57	2 241 045,94	2 304 439,88
	Salaires & Congés payés	214 421,78	235 676,18	224 876,53
	Charges sociales & Médecine Travail	106 817,73	112 826,39	108 820,31
	Personnel par régie Levét	8 785,13	8 552,26	7 387,91
64 - CHARGES DE PERSONNEL		330 024,64	357 054,77	340 584,75
	Bourses d'études	50 000,00	65 000,00	30 000,00
	Participations fonctionnement Centres formation	144 000,00	126 100,00	235 000,00
	Allocation Frères Agés et protection sociale	325 077,80	287 239,72	302 557,08
	Affectation revenus nets gestion	1 734 000,00	1 663 000,00	1 941 000,00
	Affectation produits cessions immobilières	70 575,19	500 000,00	18 104,00
	Affectation Dons "déductibles"	742 622,94	700 019,08	790 995,65
	Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	592 643,00	1 595 687,34	977 011,50
65 - BUDGET STATUTAIRE		3 658 918,93	4 937 046,14	4 294 668,23
	Amortissements	3 246 169,93	3 049 109,76	2 948 323,30
	Provision départ retraite	62,00	8 484,69	13 023,05
	Dépréciations	654 095,89	592 875,11	390 057,55
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS		3 900 327,82	3 650 469,56	3 351 403,90
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		11 735 209,87	12 677 306,17	11 773 897,77
	Intérêts prêts immobiliers	171 204,62	21 513,90	13 802,66
	Charges nettes vente titres à perte	0,00	33 249,51	33 615,66
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES		171 204,62	54 763,41	47 418,32
	Sur exercice	2 106 480,66	45 123,48	1 192 839,76
	Sur exercices antérieurs	76 567,77	153 430,95	199 739,50
	Valeur nette comptable immeubles cédés	2 176 435,55	337 995,12	606 961,29
	Valeur nette comptable autres actifs cédés	4 359 483,98	536 549,55	1 999 540,55
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		16 265 898,47	13 268 619,13	13 820 856,64
TOTAL CHARGES (I+III+V)		16 265 898,47	13 268 619,13	13 820 856,64
COMPTES DE PRODUITS				
	Loyers et redevances d'occupation	3 452 853,33	3 242 393,64	3 162 882,41
	Rembt taxes foncières & ordures ménagères	2 072 229,98	1 960 915,41	1 956 885,60
	Remboursement charges assurances	670 297,29	617 320,10	607 519,69
	Remboursement contributions revenus locatifs	90 002,00	82 688,74	79 480,37
	Remboursement autres charges	83 445,73	66 546,89	77 701,20
	Remboursements charges annuités emprunts	80 015,64	87 795,14	97 582,52
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES		6 448 843,97	6 057 650,92	5 982 031,49
	Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant	869 495,44	750 622,94	720 293,45
	Dons déductibles affectés	890,80	11 234,63	11 014,40
	Legs autorisés à affecter	236 000,00	692 000,00	396 500,00
	Capitaux-décès à affecter	266 000,00	854 300,00	541 000,00
	Libéralités à affecter	90 643,00	60 387,34	16 862,82
	Autres sommes à caractère de libéralités	50 000,00	66 707,20	22 648,68
75 - PRODUITS STATUTAIRES		1 513 029,24	2 435 252,11	1 708 319,35
	Amortissements			
	Provision départ retraite			
	Dépréciations	592 875,11	390 057,55	420 647,49
76 - REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET AMORT		592 875,11	390 057,55	420 647,49
79 - TRANSFERT DE CHARGES		13 477,95	32 618,13	195 716,00
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		8 568 226,27	8 915 588,71	8 306 714,33
	Revenus titres de participation et autres	1 667,63	1 582,44	1 823,02
	Revenus obligations	24 630,30	21 522,32	15 445,00
	Revenus actions françaises	30 208,82	26 410,27	13 899,14
	Revenus actions étrangères	1 725,31	1 841,97	1 741,58
	Produits nets sur vente titres à profit	27 119,53	12 514,75	9 660,29
	Revenus sur trésorerie Siège	216 646,27	142 779,42	140 084,22
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS		301 997,86	206 651,17	182 653,25
	Sur exercice	829 274,22	755 743,22	505 114,86
	Sur exercices antérieurs	36 667,37	307 028,43	133 183,70
	Produit cession immeubles	5 794 572,00	3 256 478,00	3 760 612,50
	Produit cession autres actifs			
	Quote-part amortie Subventions investissements	348 656,00	356 699,42	370 881,08
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 009 169,59	4 675 949,07	4 769 792,14
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)		15 879 393,72	13 798 188,95	13 259 159,72
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	+	8 568 226,27	8 915 588,71	8 306 714,33
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	11 735 209,87	12 677 306,17	11 773 897,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	-3 166 983,60	-3 761 717,46	-3 467 183,44
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	+	301 997,86	206 651,17	182 653,25
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	171 204,62	54 763,41	47 418,32
RESULTAT FINANCIER	=	130 793,24	151 887,76	135 234,93
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	+	7 009 169,59	4 675 949,07	4 769 792,14
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	4 359 483,98	536 549,55	1 999 540,55
RESULTAT EXCEPTIONNEL	=	2 649 685,61	4 139 399,52	2 770 251,59
TOTAL PRODUITS	+	15 879 393,72	13 798 188,95	13 259 159,72
TOTAL CHARGES	-	16 265 898,47	13 268 619,13	13 820 856,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	-386 504,75	529 569,82	-561 696,92

ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2012,
dont le total est de 107.686.209 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un déficit de 386.505 Euros.

**Sommaire de l'Annexe :**

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement.

Il a permis en 2012, l'affectation conforme à l'objet et aux moyens statutaires de notre Fondation, pour 8.339.000 € (contre 6.343.000 € en 2011, soit une augmentation de 1.996.000 €) : voir § 16 à 18.

Ressources	Libéralités	Immobilier	Total
Affectations 2012	1 794 157	6 544 756	8 338 913
Affectations rappel 2011	2 402 202	3 940 657	6 342 859
Variation	-608 045	2 604 099	1 996 054

Sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

- dix opérations de cessions immobilières pour un total de 5 795.000 €,
- l'acquisition concernant six immeubles pour un total de 3.170.000 €,
- La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 4.927.000 €.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20 Mars 2013.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.



Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 20 ans
- agencements, mobiliers et matériels entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

Depuis 2007, notre Fondation applique la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 64.882 € au 31 Décembre 2012.

- Etablissement d'un compte emplois ressources

Notre Fondation n'est pas tenue à l'établissement d'un "compte emplois ressources", (tel que prévu par le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008 - JO du 21 décembre 2008), dans la mesure où nous ne faisons pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.



4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2012	125 341 188,02	0,15	56 398,39	125 397 586,56
Achats immobiliers	2 280 130,00			2 280 130,00
Dons et legs immobiliers	1 040 000,00		39 600,00	1 079 600,00
Transmissions universelles patrimoines				
Constructions réalisées	4 867 971,53			4 867 971,53
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	8 188 101,53	0,00	39 600,00	8 227 701,53
Cessions immobilières	3 116 921,23			3 116 921,23
Immeubles hors service	268 300,58			268 300,58
Autres				0,00
DIMINUTIONS	3 385 221,81	0,00	0,00	3 385 221,81
Au 31/12/2012	130 144 067,74	0,15	95 998,39	130 240 066,28

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2012	48 091 243,90	0	0	48 091 243,90
Amort linéaires	3 246 169,93			3 246 169,93
Dotations except				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	3 246 169,93			3 246 169,93
Ventes	983 444,38			983 444,38
Hors services	225 341,88			225 341,88
DIMINUTIONS	1 208 786,26	0	0	1 208 786,26
Au 31/12/2012	50 128 627,57	0	0	50 128 627,57

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placements	Valeur comptable	Valeur boursière	Plus-values latentes	Moins-values latentes
au 31/12/11	18 508 939,13	20 565 488,85	2 174 532,59	-117 982,87
au 31/12/12	23 111 427,43	25 620 786,91	2 542 834,84	-33 475,36
Variation	4 602 488,30	5 055 298,06	368 302,25	84 507,51

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2012	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2012
Financières	0			0
Locataires	474 893,11	620 619,69	474 892,11	620 620,69
Portefeuilles	117 983,00	33 476,00	117 983,00	33 476,00
TOTAL	592 876,11	654 095,69	592 875,11	654 096,69



Provisions	Au 01/01/2012	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2012
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	64 820,00	62,00		64 882,00
TOTAL	64 820,00	62,00	0	64 882,00

Cumul exercice	Au 01/01/2012	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2012
TOTAL	657 695,11	654 157,69	592 875,11	718 977,69
Exploitation		620 681,69	474 892,11	
Financier		33 476,00	117 983,00	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé	1 002 303,00	1 002 303,00	0,00
Créances sur participations			
Prêts			
Autres	1 002 303,00	1 002 303,00	
Créances actif circulant	3 376 210,74	1 017 251,48	2 358 959,26
Locataires	999 308,83	378 688,14	620 620,69
Régisseurs	129 893,71	129 893,71	
Autres	2 004 379,94	266 041,37	1 738 338,57
Produits à recevoir	242 628,26	242 628,26	
TOTAL	4 378 513,74	2 019 554,48	2 358 959,26

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	6 233 049,68	440 357,57	1 777 483,11	4 015 209,00
Découverts bancaires	0,00			
Dépôts cautionnements	153 468,42		153 468,42	
Locataires et régisseurs	2 907,64	2 907,64		
Dettes fiscales et sociales	138 957,12	138 957,12		
Dettes sur immobilisations	1 871 027,80	1 146 244,92	724 782,88	
Travaux en cours	0,00			
Fonds participations, travaux et formation	4 744 680,35	4 744 680,35		
Autres dettes	1 688 112,11	1 688 112,11		
Charges à payer	62 836,22	62 836,22		
Loyers d'avance à répartir	6 492 789,54	27 787,00	111 188,00	6 353 814,54
Produits constatés d'avance	185 671,93	185 671,93		
TOTAL	21 573 500,81	8 437 554,86	2 766 922,41	10 369 023,54

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	2 975 120,83
sur divers	31 562,11
TOTAL	3 006 682,94

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	217 234,72
Sur divers	25 393,54
TOTAL	242 628,26



12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	
Organismes sociaux	39 516,33
Taxes dues sur les rémunérations	1 239,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	69 022,79
Contribution revenus localifs	29 179,00
TOTAL	138 957,12

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	1 871 027,80
Sur successions et capitaux-décès	875 104,13
Sur affectations dons et revenus	574 804,06
Sur divers	238 203,92
TOTAL	3 559 139,91

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	36 191,75
Sur divers	26 644,47
TOTAL	62 836,22

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	367,16	0,00	367,16
Sur Gestion immobilière	2 106 113,35	76 567,77	2 182 681,12
Sur Fonctionnement et divers	0,15	0,00	0,15
CHARGES	2 106 480,66	76 567,77	2 183 048,43
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	818 660,05	36 417,17	855 077,22
Sur Fonctionnement et divers	10 614,17	250,20	10 864,37
PRODUITS	829 274,22	36 667,37	865 941,59

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2012
Apports avec droit de reprise	8 648 745,06
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	316 500,00
TOTAL	8 965 245,06

Engagements donnés	Au 01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2012
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	8 977 849	5 200 000	763 690	13 414 159
Cautions solidaires accordées à des tiers	7 638 849	70 000	694 449	7 014 400
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	3 030 981		50 982	2 979 999
TOTAL	19 647 680	5 270 000	1 509 122	23 408 558

Il est rappelé ici que l'article 5.3 du Règlement Intérieur de notre Fondation, stipule que "s'agissant de donner une garantie aux emprunts contractés par les occupants ou les locataires et destinés à financer des opérations notamment de nature immobilière, cette garantie consistera normalement en des cautions hypothécaires avec l'autorisation administrative".



16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitales-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES▶	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	750 623			750 623
	Reçu sur l'exercice	891	240 583	811 176	1 052 650
	Retenues pour frais		-4 583	-4 533	-9 116
TOTAL À AFFECTER		751 514	236 000	806 643	1 794 157
	Fonctionnement Maisons de Retraite	406 654	167 000	155 000	728 654
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	335 969	69 000	201 643	606 612
	Investissements sur Maisons Retraite				0
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	742 623	236 000	356 643	1 335 266
	Investissements sur Maisons Retraite			450 000	450 000
	Investissements sur Œuvres				0
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0	0	450 000	450 000
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	8 891			8 891
TOTAL AFFECTATIONS.....		751 514	236 000	806 643	1 794 157

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2012	8	316 500
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2012	2	1 500



17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2012, de 178 immeubles, dont 131 loués (sur lesquels 118 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 47 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par des régies, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 350 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

- Affectation des revenus du patrimoine immobilier de la Fondation

- Les revenus nets de la gestion courante ont pour origine les loyers encaissés sur un exercice (voir tableau ci-dessous, les variations étant liées à l'importance des retards de paiements des loyers d'un exercice sur l'autre) moins les débours non remboursés. Ils sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Les produits de cessions immobilières sont affectés au fur et à mesure des besoins. Les ventes interviennent le plus souvent parce que le bien n'a plus l'usage ayant motivé sa propriété et ne sont pas réalisées en fonction de projets à financer. Les produits de cessions immobilières en "instance d'affectation" font l'objet d'un compte en extracomptable, validé par le Conseil d'Administration au fur et à mesure des affectations.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus immobiliers

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Gestion courante	Produits ventes	Affectés 2012	Rappel 2011	Variation 2012-2011
Bourses et aides à la formation		50 000		50 000	65 000	-15 000
Fonctionnement Centres de Formation		144 000		144 000	126 100	17 900
Allocations individuelles Frères Agés		225 078		225 078	187 240	37 838
Protection sociale Frères Agés		100 000		100 000	100 000	0
Fonctionnement Maisons de Retraite		1 699 000		1 699 000	1 630 000	69 000
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives		35 000	70 575	105 575	33 000	72 575
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		2 253 078	70 575	2 323 653	2 141 340	182 313
Investissements sur Maisons Retraite et autres			1 652 000	1 652 000	1 202 901	449 099
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres		350 317		350 317	28 576	321 741
Investissements sur Œuvres			170 664	170 664	500 000	-329 336
Annuités emprunts Œuvres		42 970		42 970	67 840	-24 870
Investissements locaux siège Fondation		16 152		16 152	0	16 152
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		409 439	1 822 664	2 232 103	1 799 317	432 786
Affectations APPORTS NUMERAIRES			1 989 000	1 989 000	0	1 989 000
Affectations AVANCES TRESORERIE				0	0	0
TOTAL AFFECTATIONS.....		2 662 517	3 882 239	6 544 756	3 940 657	2 604 099
Reste à affecter						0
TOTAL REVENUS IMMOBILIERS		2 662 517	3 882 239	6 544 756	3 940 657	2 604 099
		41%	59%			



18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	TOTAL	
		Libéralités	Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement		1 700	194 000	195 700	2%
Frères Agés : aides individuelles et sociales			325 078	325 078	4%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis		1 178 654	3 701 317	4 879 971	59%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis		604 912	319 209	924 121	11%
Immeubles rapport : annuités emprunts			16 152	16 152	0%
Autres affectations : fonctionnement Fondation		8 891		8 891	0%
Autres affectations : apports+avances trésorerie			1 989 000	1 989 000	24%
TOTAL AFFECTATIONS 2012.....		1 794 157	6 544 756	8 338 913	100 %
		22%	78%		

<i>Rappel AFFECTATIONS 2011.....</i>	<i>2 402 202</i>	<i>3 940 657</i>	<i>6 342 859</i>		
<i>Variation 2012 - 2011.....</i>	<i>-608 045</i>	<i>2 604 099</i>	<i>1 996 054</i>		



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 Décembre 2012**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2012**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que nous avons effectués pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment les informations données dans l'annexe comptable, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint Etienne,
Le 31 Mai 2013
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT

